

## Bagages et équipements

### IL EST INTERDIT :

- de transporter certains équipements sportifs, tels : skis et équipement de ski, planches et raquettes à neige, bâtons et sacs de hockey, traîneaux, traînes, luges, planches à roulettes, objets contondants (certains parapluies à bout pointu et autres), etc;
- de transporter tout animal terrestre ou aquatique;
- de transporter des instruments de musique de plus de 60 cm;
- de transporter tout type de patins s'ils ne sont pas placés dans un sac protecteur résistant;
- sans limiter ces cas, de transporter tout objet que l'élève ne peut maîtriser lors du transport. \*

\* Le code de la sécurité routière nous y oblige.

## Conséquences au non-respect des règles de conduite relatives au transport scolaire

### NIVEAU PRIMAIRE

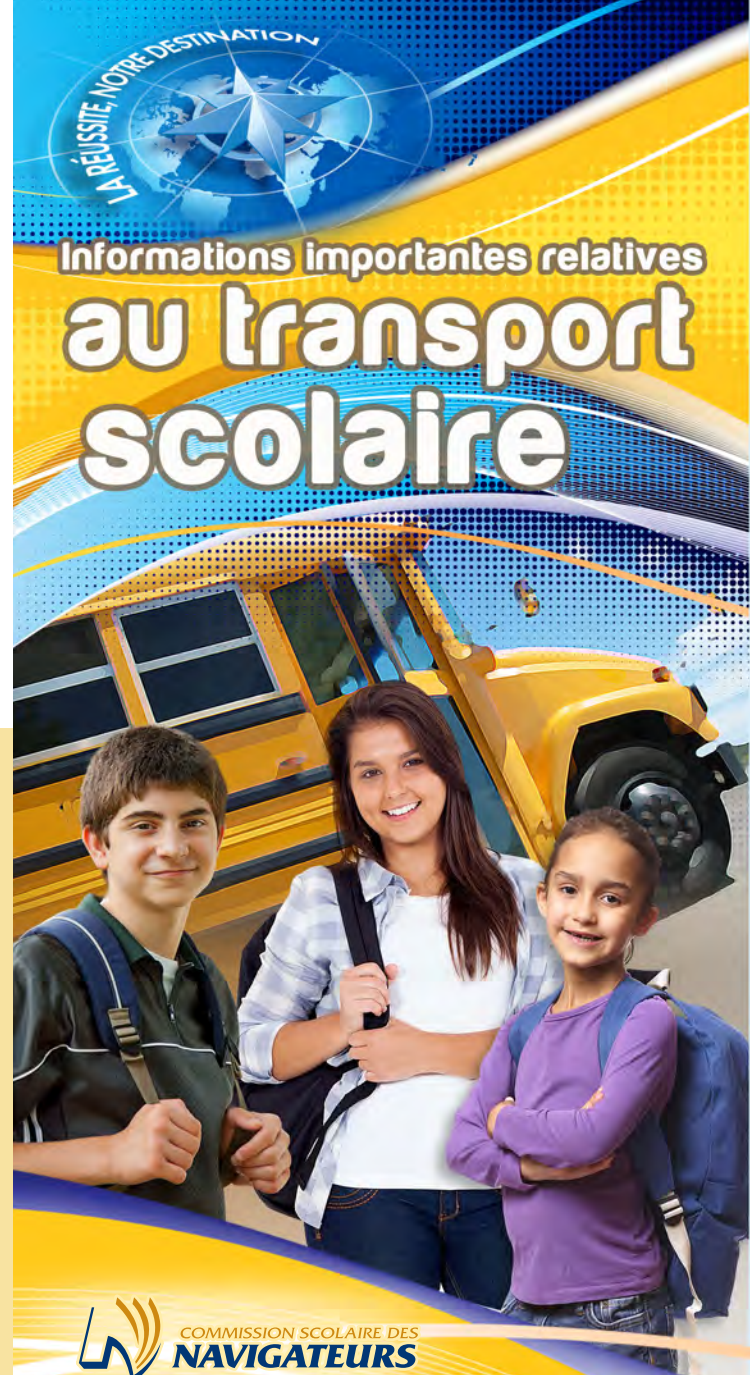
- 1<sup>er</sup> manquement : premier avertissement;
- 2<sup>e</sup> manquement : deuxième et dernier avertissement;
- 3<sup>e</sup> manquement : suspension;
- 4<sup>e</sup> manquement : exclusion du transport ou signature du contrat de conduite exemplaire, s'il y a lieu.

### NIVEAU SECONDAIRE

- 1<sup>er</sup> manquement : premier et dernier avertissement;
- 2<sup>e</sup> manquement : suspension;
- 3<sup>e</sup> manquement : exclusion du transport ou signature du contrat de conduite exemplaire, s'il y a lieu.

De plus, notez que les comportements tels que la violence physique ou verbale, le manque de respect envers l'autorité compétente, le bris de matériel ou un problème relié à la drogue pourraient conduire à des mesures disciplinaires dès la première offense.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



 COMMISSION SCOLAIRE DES  
**NAVIGATEURS**

 : 418 838-8310

Ligne directe Lotbinière : 888-0500 ou 796-0500

**TOXICOMANIE**  **INTIMIDATION**

Ligne de dénonciation : poste 27739 (ASSEZ)

[www.transportscolaire.csdn.qc.ca](http://www.transportscolaire.csdn.qc.ca)

## Message de la régisseuse

Une responsabilité partagée

Chers parents et élèves,

Le transport scolaire est mis à la disposition des élèves pour assurer leurs déplacements vers l'école dans le respect et de façon sécuritaire. Les principales informations utiles relativement à son déroulement sont regroupées dans ce dépliant.

Afin de bien servir notre clientèle, nous avons élaboré, avec nos partenaires de la Sûreté du Québec et de la Police de Lévis, un plan d'action pour nous assurer du respect à bord des véhicules scolaires. Ainsi, une ligne téléphonique permet de dénoncer tout problème relié à la toxicomanie ou à l'intimidation. Les coordonnées de cette ligne se retrouvent dans ce dépliant. De plus, une caméra de surveillance pourrait être utilisée afin de résoudre certaines situations problématiques pouvant être vécues à bord des autobus scolaires et dénoncées par les utilisateurs, les parents ou les membres du personnel.

Comme la Commission d'accès à l'information encadre clairement les règles d'utilisation d'un tel outil, ce type de surveillance sera effectué dans un but très précis en lien avec les situations décrites précédemment.

De plus, précisons que le contenu enregistré ne pourra être visionné que par le personnel des Services du transport de la CSDN.

**Nous vous invitons à prendre connaissance de ce dépliant avec votre enfant, parce que la sécurité, c'est une affaire d'équipe.**



## À l'arrêt

- je suis ponctuel à l'arrêt d'autobus déterminé par les Services du transport en m'y rendant 10 minutes avant l'heure prévue;
- je suis convenablement vêtu par température froide ou pluvieuse;
- j'attends l'autobus en bordure de la rue et je respecte les propriétés privées;
- je retourne à la maison si l'autobus est très en retard (30 minutes).



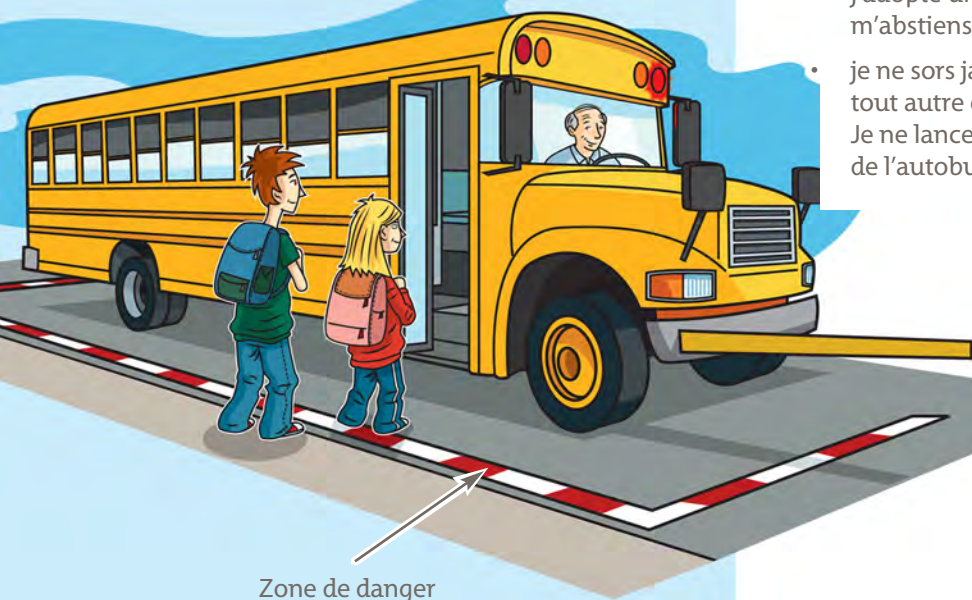
# UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Un comportement respectueux pour une meilleure sécurité en transport scolaire

## À l'embarquement

### POUR ÉVITER UN ACCIDENT :

- je ne cours jamais à la rencontre de l'autobus;
- je m'éloigne suffisamment de l'autobus pour être bien vu du conducteur;
- je n'oublie pas de regarder à gauche et à droite et j'attends le signal du conducteur avant de traverser;
- j'attends que l'autobus soit complètement arrêté avant de m'en approcher pour y monter;
- je laisse la priorité aux plus jeunes que moi lors de l'embarquement.



Zone de danger

## Durant le trajet

### UNE FOIS À BORD DE L'AUTOBUS, VOICI LES RÈGLES À RESPECTER :

- je choisis mon siège selon mon âge : les plus jeunes à l'avant et les plus vieux vers l'arrière;
- j'occupe toujours le même siège ou celui assigné par le conducteur;
- je demeure toujours assis dans l'autobus, et ce, jusqu'à l'immobilisation complète du véhicule;
- je laisse l'allée et les sorties de secours libres de tout obstacle;
- je tiens mes bagages à main sur moi (sac d'école, boîte à lunch...);
- je parle à voix basse et ne m'adresse au conducteur qu'en cas de nécessité : celui-ci doit rester attentif à la circulation;
- j'adopte un comportement respectueux et je m'abstiens de tout langage abusif;
- je ne sors jamais la tête, les bras, les mains ou tout autre objet par la fenêtre de l'autobus. Je ne lance rien par la fenêtre ou à l'intérieur de l'autobus;
- je m'abstiens de manger, boire ou fumer dans l'autobus;
- je ne touche pas à quelque équipement ou mécanisme que ce soit dans l'autobus;
- en cas de panne ou d'accident, j'attends les instructions du conducteur avant de quitter l'autobus;
- j'utilise la porte de secours en cas d'urgence seulement;
- j'évite de causer des dommages à l'autobus, sinon je devrai payer les réparations.



## Au débarquement

### ENCORE UNE FOIS, AFIN D'ÉVITER UN ACCIDENT :

- je me lève seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté;
- je descends sans bousculer les autres;
- je m'éloigne suffisamment de l'autobus pour être bien vu du conducteur, en respectant la règle des dix (10) pas;
- je respecte les consignes de sécurité du brigadier;
- j'attends le signal du conducteur avant de passer devant l'autobus;
- je regarde dans les deux sens avant de traverser la rue.



Règle des dix pas

**TOXICOMANIE**  **INTIMIDATION**

T'en as assez des drogues et de l'intimidation dans le transport scolaire ?

Alors, appelle le 418 838-8310  
ou la ligne sans frais Lotbinière 418 888-0500 / 418 796-0500  
et compose le poste 27739 (ASSEZ)

C'est anonyme et confidentiel

 COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

 POLICE DE LÉVIS